Livre L1 Droit Constitutionnel

Par **titoom**, le **22/03/2011** à **21:20**

Bonjour à tous :mrhug: Image not found or type unknown

Je rentre l'année prochaine en L1 de droit à la FAC UVSQ de Saint Quentin en Yvelines. Après mon BAC je vais avoir trois mois de vacances et je ne compte pas rien faire et arriver en touriste pour débuter ma licence.

Je me suis déjà acheté trois livres (méthode - intro historique au droit - intro générale au droit) et il me manque un livre sur le droit constitutionnel qui est un thème important en L1 à ce que j'ai cru comprendre.

Je vous demande donc un conseil concernant le livre de droit constitutionnel que je devrais acheter. Sachant qu'il me faut un truc plutôt light :D car je n'ai encore jamais fait de droit. Image not found or type unknown

Merci :wink: Image not found or type unknown

Par **bulle**, le **23/03/2011** à **07:03**

Bonjour,

Je vous conseille de vous référer à ce post: [url:lx2irbla]http://forum.juristudiant.com/livres-et-manuels-t6201.html[/url:lx2irbla].

Par contre, je ne suis pas certaine que le fait d'acheter déjà des livres soit une bonne idée car vos futurs profs vous en conseillerons surement. De plus, si vous commencez à vous plongez dans leur lecture, il y a fort à parier que vous n'allez rien y comprendre.

Bonne journée

Bulle

Par **Camille**, le **23/03/2011** à **08:04**

Bonjour,
Effectivement, il vaudrait mieux commencer plus "soft", notamment en venant rôder sur le

présent site (fiches et forums) et en commençant à visiter les sites institutionnels, comme Légifrance, le site de la Cour de cassation, du Conseil d'Etat et du Conseil constitutionnel, entre autres, pour commencer à apprendre à s'en servir.

Par **x-ray**, le **23/03/2011** à **12:14**

Entièrement d'accord.

Sans te lancer directement dans le droit constit, tu peux lire des livres sur l'histoire politique, car une bonne culture historique est certainement un plus en constit.

En plus pour ne pas te ruiner, tu peux aussi emprunter des Que-sais-je ? à ta bibliothèque municipale, car c'est souvent facile d'accès, et on les trouve assez facilement. Par exemple :

- Histoire constitutionnelle de la France, Bodineau et Verpeau
- Le droit constitutionnel, Denis Beranger
- Lexique de droit constitutionnel, Pierre Avril et Jean Gicquel
- L'Etat, R. denoix de Saint Marc

En histoire :

- La troisième République, Bouju et Dubois
- La Quatrième République, Pascal Cauchy
- La Ve République, La Gorce

Ce ne sont que des exemples.

Dernier conseil : lis tranquillement. N'essayes pas de retenir ce que tu lis, n'apprends rien, mais contente toi de te familiariser avec tout ça.

Par **titoom**, le **23/03/2011** à **19:45**

[quote="Camille":2seg62s8]Bonjour,
Effectivement, il vaudrait mieux commencer plus "soft", notamment en venant rôder sur le présent site (fiches et forums) et en commençant à visiter les sites institutionnels, comme Légifrance, le site de la Cour de cassation, du Conseil d'Etat et du Conseil constitutionnel, entre autres, pour commencer à apprendre à s'en servir.[/quote:2seg62s8]

:D

C'est ce que je fais depuis quelques semaines même si je comprends pas grand chose Image not found or type

Je pense donc que je vais commencer par les que sais-je qui ont l'air pas trop mal pour débuter et cela me donnera un peu de matière car au lycée l'histoire de France on la voit très très peu (plutôt axé sur les grandes guerres, le nazisme, le communisme de Staline)
Merci à toi x-ray pour le nom des oeuvres, je vais m en procurer un et voir ce que cela donne

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

;)

Image not found or type unknown

Par **alex83**, le **23/03/2011** à **20:18**

Bonjour,

Suivez bien l'actualité également. C'est utile en droit. Lisez les journaux etc.

;-)

Image not found or type unknown

Par **juriste83**, le **30/03/2011** à **19:42**

quitte a acheter un livre prend pas un bouqin de cours proprement dit prend plutot un truc de méthodologie du style "reussir mes TD" t'a des cas pratiques avec des corrections tu pourra :)

toujours t'entrainer comme ca Image not found or type unknown

Par **nikos1304**, le **18/05/2011** à **22:00**

Moi j'ai Cursus Droit Constitutionnel, Cours, Exercices corrigés, Ed. Armand Colin, de Sophie Lamouroux, Chloe Charpy etc... :)Et franchement il est très sympa à étudier et je trouve qu'il

résume parfaitement le cours ! Image not found or type unknown

Par **titoom**, le **04/07/2011** à **18:49**

:)

Un petit compte-rendu de mes lectures Image not found or type unknown

J'ai lu 3 "Que sais-je", les deux premiers me paraissaient importants à lire avant de commencer direct par l'histoire constitutionnel même si au final le rapport est pas flagrant:
- Introduction au droit
- Les 100 mots du droits

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

- Histoire constitutionnelle de la France

Introduction au droit fut le plus intéressant. J'ai vraiment bien aimé car j'ai pu apprendre pleins de chose sans aller trop loin dans les détails. Un très bon livre je trouve pour s'initier au droit. J'ai plus ou moins bien compris, une notion m'a posée problème: les personnes morale.

Le deuxième apporte des informations précises tout en étant concis sur de nombreuses notions. J'ai appris encore une fois pas mal de chose. Quelques difficultés sur certaines notions.

Concernant l'histoire constitutionnel de la France j'ai dû m'accrocher ^^. Cela m'a paru assez complexe avec la multitude de dates et d'éléments importants à retenir ! Puis je suis loin d'avoir bien compris toutes les nuances entre les différentes constitutions qui furent élaborées.

Demain je reçois mes notes de BAC puis si je l'ai j'enchaîne avec la Ve république (je me force à lire tous les matins)

Par **x-ray**, le **06/07/2011** à **11:16**

Très bien Titoom, mais comme déjà dit, ne te prends pas trop la tête. Les vacances, c'est aussi fait pour buller.

Alors le bac ??

Par **Camille**, le **06/07/2011** à **13:41**

Bonjour,
[quote="titoom":2ehxswxz]
J'ai plus ou moins bien compris, une notion m'a posée problème

Quelques difficultés sur certaines notions.

Concernant l'histoire constitutionnel de la France j'ai dû m'accrocher ^^.
[/quote:2ehxswxz]
Pas bien grave, à votre stade. A force, ça finira par venir…
"Tout vient à point à qui sait attendre… à condition quand même de ne pas se tourner les pouces en attendant que ça vienne tout seul…"
(Attribué à Clément Marot et à François Rabelais, mâtiné Camille)(*)

Par exemple…
[quote="titoom":2ehxswxz]
les personnes morale.
[/quote:2ehxswxz]
Quand c'est comme ça, tapez donc "personne morale" dans votre Gogol préféré et lisez deux ou trois sites sérieux sur le sujet. A force, vous finirez par les répèrer rapidement, voire les

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

mettre en favoris pour les retrouver plus rapidement.

[quote="titoom":2ehxswxz]
Cela m'a paru assez complexe [u:2ehxswxz]avec la multitude de dates et d'éléments importants à retenir[/u:2ehxswxz] ! Puis je suis loin d'avoir bien compris toutes les nuances entre les différentes constitutions qui furent élaborées.
[/quote:2ehxswxz]
Mais ne vous prenez pas la tête avec ça pour le moment. Lisez comme vous liriez un roman ou une saga pour en tirer déjà des tendances générales, essayer de comprendre comment on est parti de… presque rien pour en arriver où on en est aujourd'hui et pourquoi : évolutions, révolutions, adaptations pour tenir compte du passé ou des circonstances du moment, etc. Marquer seulement les évènements importants de quelques dates (pour éviter de rendre Charlemagne contemporain de la Révolution française…)

[quote="titoom":2ehxswxz]
je me force à lire tous les matins[/quote:2ehxswxz]
Si vous avez à lire quelque chose qui vous parait très important à retenir, faites-le plutôt le soir peu avant d'éteindre la lumière (et à petites doses !)… :D

Image not found or type unknown

:roll:

(*) Et non pas "Tout vient à point à qui sait attendre, même un steak bleu" (Jean Yanne) Image not found or ty

Par **titoom**, le **06/07/2011** à **13:58**

Pour le BAC c'est in the pocket avec mention AB au bac S :D

Je l'ai eu à 12,02 avec de belles petites notes en langues (7 Anglais et 8 Allemand) Image not found or type unkn

Concernant les livres que je me suis mis à lire, au début je pensais apprendre les dates

importantes mais enfaîte je n'avais pas du tout la motivation Image not found or type unknown :wink:

Du coup je le lis comme je lirai un roman tel que me l'as conseillé camille Image not found or type unknown

^:)^

Sinon je suis en vacances (enfin Image not found or type unknown) et j'ai hâte de découvrir la FAC l'année prochaine car le lycée c'est bien sympa niveau pote mais vis-à-vis des matières qu'on étudiait (SVT et

Physique chimie surtout) c'est pas super passionnant, 3 ans c'est correct mais pas plus

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:D

Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **06/07/2011** à **14:58**

Bonjour,
[quote="titoom":2fukfljj]
:wink:

Du coup je le lis comme je lirai un roman tel que me l'as conseillé camille Image not found or type unknown

[/quote:2fukfljj]
Et bien continuez comme ça, à doses plus ou moins homéopathiques, pendant vos vacances, en privilégiant plutôt des sujets qui vous branchent et qui sont en relation avec la vie courante, et ça devrait faire.

Tiens, par exemple, plongez-vous donc avec délices etc... dans le code de la route, le vrai, celui qu'on trouve sur Légifrance... Bonnes vacances !!!
:))

Image not found or type unknown

Par **titoom**, le **08/07/2011** à **10:28**

#-o

Une petite question Image not found or type unknown

Est-ce que le président de la République fait partie du gouvernement ?

Par **sophie19**, le **08/07/2011** à **13:23**

Je ne suis pas sûre non plus que lire des livres avant la rentrée soit judicieux. Il vaut mieux s'y intéresser juste au moment où il le faut.

Le livre de Jean-Eric Gicquel est certainement un des meilleurs. Mais plutôt lourd pour l'instant.

pourquoi pas un que-sais-je ?

http://www.amazon.fr/Que-sais-je-consti ... 2130558372

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **titoom**, le **08/07/2011** à **18:30**

[quote="sophie19":1mg6luy8]Je ne suis pas sûre non plus que lire des livres avant la rentrée soit judicieux. Il vaut mieux s'y intéresser juste au moment où il le faut.[/quote:1mg6luy8]

Je pense au contraire que si.
J'ai lu quelques livres sur le droit ainsi que de la documentation sur internet et cela aide à cerner un peu la matière (de mon point de vue).
Je pense que cela m'aidera pas mal plutôt que de ne rien faire durant les vacances et d'arriver sans aucune connaissance.
Car cela je dois bien l'avouer, arriver sans aucune base en septembre ça m'angoisse un peu.
Je suis loin d'être un génie et je préfère étudier un peu la matière dans sa globalité afin d'arriver en septembre un minimum prêt et comprendre les bases.

J'ai toujours été un peu fainéant du collège au lycée et je pense que si il y a un moment à partir duquel il faut bosser c'est la période étude post bac.
Mon objectif est l'IEJ d'Assas donc je compte bosser un maximum pour atteindre cet objectif.
Je préfère trop bosser que pas assez. Toute façon je me suis bien économiser jusque là, j'ai :D

pas mal de marge Image not found or type unknown

Après je peux peut-être me tromper quant à la technique utilisé mais dans ce sens là ce n'est :wink:

pas très grave Image not found or type unknown

Par **sophie19**, le **10/07/2011** à **16:19**

il vaut mieux trop bosser que pas assez.
;)

Oui mais au bon moment Image not found or type unknown Quoique il ne faut pas s'attarder sur les détails, car vouloir trop en faire, c'est le risque de rester sur une page pour l'apprendre au mot près.

Le risque est de ne plus avoir cet intérêt que tu as là maintenant, en septembre. Vous arrivez tous à la fac sans connaissance. Il te faudra une ou deux semaines pour cerner la matière.

Ce qu'il faut, c'est une bonne capacité rédactionnelle, ne pas faire de fautes, ne pas manquer de cours, relire ses cours.
;)

Bref, quand il y a de l'intérêt, tout le reste suit Image not found or type unknown Quand on se lève avec envie, c'est le

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

principal.

tu as trouvé quel livre finalement ?

Par **Camille**, le **10/07/2011** à **19:31**

Bonsoir,
[quote="titoom":2z1df69i]
Je suis loin d'être un génie[/quote:2z1df69i]
Eh ben, c'est très bien. C'est rarement ceux qui se prennent pour des génies qui réussissent le mieux. Je rappelle d'ailleurs qu'Einstein a bien failli carafer ses études tellement il était considéré comme un élève médiocre (sauf en maths, il faut bien le dire).

Ce qu'on a voulu dire, comme l'explique sophie19, c'est qu'il ne faudrait pas que la lecture de livres trop complexes vous décourage avant l'heure. D'autant que certains auteurs n'ont pas franchement l'esprit didactique chevillé au corps et c'est d'ailleurs rarement la vocation réelle de ces auteurs…

Maintenant, si ça vous branche et que vous vous régalez, allez-y, n'hésitez surtout pas ! Ça ne peut effectivement jamais faire de mal que de commencer à mettre le pied à l'étrier avant que le cheval ne démarre…

Par **Camille**, le **10/07/2011** à **19:33**

Re,
[quote="sophie19":3o2bxrpf]il vaut mieux trop bosser que pas assez.
[/quote:3o2bxrpf]
Oui… et non…
Il ne faut pas TROP bosser, mais bosser… [u:3o2bxrpf]suffisamment[/u:3o2bxrpf] (et surtout intelligemment), ce qui n'est pas tout à fait pareil.
Les études supérieures sont une course de longue durée et à étapes, comme le Tour de France. Si vous voulez aller jusqu'au bout, il faut apprendre à "[i:3o2bxrpf]gérer ses efforts[/i:3o2bxrpf]" (bien que je n'aime pas trop cette expression), comme le font les coureurs de fond. Donc s'organiser, "[i:3o2bxrpf]planifier[/i:3o2bxrpf]" (là encore…) et apprendre à apprendre. :))

Pour le reste, bien d'accord bien sûr. Image not found or type unknown

Par **titoom**, le **12/07/2011** à **10:47**

[quote="sophie19":gly7bhbf]Le risque est de ne plus avoir cet intérêt que tu as là maintenant, en septembre. Vous arrivez tous à la fac sans connaissance. Il te faudra une ou deux

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

semaines pour cerner la matière.[/quote:gly7bhbf]

C'est vrai que c'est un risque que je prends là mais je peux aussi à contrario y prendre goût :D

Image not found or type unknown

[quote="sophie19":gly7bhbf]tu as trouvé quel livre finalement ?[/quote:gly7bhbf]

[i:gly7bhbf]La Justice pour les nuls[/i:gly7bhbf] et [i:gly7bhbf]Fondamentaux du droit[/i:gly7bhbf]

:))

Les deux ouvrages présentent toutes les bases principales à connaître, sympa à lire Image not found or type unk

Puis c'est surtout dans ce type d'ouvrage que j'en apprendrai le plus contrairement à des bouquins tels que [i:gly7bhbf]L'Etat[/i:gly7bhbf] où je n'ai pas bien compris de nombreux passages et où je ne vois pas trop bien où veut en venir l'auteur !
Enfaîte c'est exactement ce que tu m'expliquais Camille en me conseillant de ne pas lire de livre trop complexe car il faut avouer que la lecture fut un peu laborieuse concernant ce dernier.

Par **Camille**, le **12/07/2011** à **10:52**

Bonjour,
Ce qui sera très intéressant, ce sera de le reprendre un jour, plus tard, dans six mois, dans un an ou dans deux...
Histoire de mesurer le chemin parcouru...
:))

Image not found or type unknown

Par **ans**, le **14/07/2011** à **10:24**

J'ai commencé [i:3f73uccc]Droit Constitutionnel, Hypercours Dalloz[/i:3f73uccc].
C'est plutôt bien fait et facile à comprendre.

Par **PaKiTo**, le **14/07/2011** à **12:44**

Ceci dit, au niveau des manuels, je ne pense pas qu'il y ait un ou plusieurs ouvrages de référence.
Il me semble que la meilleure solution est, dans la mesure du possible, de se déplacer en librairie spécialisée et de feuilleter les manuels. Il vaut mieux, et je parle en connaissance de

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

cause, travailler avec un manuel qui nous donne envie de travailler (on aime la présentation, les sujets, peut être les fiches, les questionnaires...), plutôt qu'un ouvrage "conseillé par un prof" ou autre, et qui au premier abord paraît austère.

A bon entendeur... Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés